

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT AU LOT 4 686 938,
SITUÉ À SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

Avis public est donné par la présente, par la soussignée, Mme Émilie Trottier, secrétaire-trésorière de la municipalité, qu'une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le **7 mars 2022**, à **19h30**, à la salle du conseil, située au 1962, boulevard Saint-Joseph Ouest, Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham.

Le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 4 686 938, afin d'autoriser la standardisation de la résidence ayant une marge de recul avant de 9.45 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Majorique-de-Grantham, ce 21^{ième} jour du mois de février 2022.



Mme Émilie Trottier,
Secrétaire-trésorière